



Guéret, le 26 mars 2012

Monsieur le Directeur Académique,

La carte scolaire 2012 se déroule dans un climat délétère. Les mobilisations des parents d'élèves des enseignants et des élus envoient au ministère un double message :

- La taxation historique que le ministère souhaite imposer à la Creuse est démesurée de tout point de vue : elle n'est en aucun cas justifiable par une quelconque baisse démographique (que vous organisez par ailleurs en augmentant sans cesse la pression sur la scolarisation des élèves de moins de 3 ans, y compris au mépris des règles en vigueur) ou au regard des besoins de notre département (formation, remplacement...)
- Les orientations que vous avez prises ne sont pas acceptables : les Creusois refusent de voir les élèves les plus fragiles et les plus isolés faire les frais des choix budgétaires opérés notamment à travers les suppressions en RASED, CMPP, SESSAD ou encore EMALA.

Cette mobilisation ne faiblit pas !!! Le 24 février, près de 60 maires et adjoints, élus du peuple, ont demandé à avoir le Ministre comme interlocuteur sur cette question de la carte scolaire. Le lundi 19 mars, ce sont 70% des parents d'élèves de ce département qui n'ont pas mis leurs enfants à l'école pour dénoncer ces mesures. Samedi 24 mars, près de 500 personnes ont encore défilé pour dénoncer le démantèlement du Service Public d'Éducation Nationale.

Pour quelle réponse ? Aucune. Ni les élus ni les parents d'élèves n'ont pu s'exprimer sur les choix opérés au niveau départemental, le CDEN du 24 février n'a pas pu se tenir, compte tenu de l'agitation ambiante et de l'impossibilité d'accéder à l'horaire convenu à la préfecture.

Aujourd'hui, nous exigeons de pouvoir avoir enfin le nécessaire débat sur l'offre scolaire dans notre département. C'est pourquoi, nous vous demandons de prendre contact avec Monsieur le Préfet pour qu'il réponde enfin à notre lettre pour obtenir une date de convocation d'un CDEN avec pour ordre du jour la préparation de la carte scolaire. Nous ne quitterons pas ce bâtiment sans avoir eu gain de cause...